

Le Trait d'Union

Volume 40, numéro 09
Le Trait d'Union, 6 novembre 2015



Soirée Bal des Vampires

p.11

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
EXCAVATION ET TERRASSEMENT
TRANSPORT ET VENTE
DE SABLE ET DE GRAVIER
CHAMPS D'ÉPURATION
ET FOSSE SEPTIQUE
MARTEAU HYDRAULIQUE
TAMISEUR ROTATIF
TRAVAUX GÉNIE CIVIL

**Transport
Pierre Dionne**
R.B.Q.: 8279-7556-30
Pierre Dionne, propriétaire
Cell. : 418.868.9486
Tél. : **418.852.1222**
Fax : 418.852.1220
41, rue du Parc-Industriel
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0


CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON

Dr Germain Dupuis
optométriste
Tél. 418-492-1430
Télé. 418-492-2832
269, rue Taché, Saint-Pascal
Québec G0L 3Y0
www.centrevisuelstpascal.com

Le Trait d'Union

Ce journal communautaire est publié par :
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent, C.P. 3
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0

Téléphone : (418) 492-9432

Courriel: trdunion@globetrotter.net

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier en tout ou en partie les articles au besoin tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour tout autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage certifié de 270 exemplaires par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Date de tombée des articles

20 novembre 2015



Conseil d'administration

Présidente : Diane Bossé, 492-9432
Vice-présidente : Michèle Emond, 492-1476
Trésorière : Constance Gagné, 492-5178
Secrétaire : Sonia Gagné, 492-3779
Directrice : Diane Lebrun, 492-6928

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Constance Gagné	Diane Cardin
Angèle Dionne	Richard Caron
Équipe du journal	Mario Mailloux
Lise Lemay	Victor Thériault
Diane Lebrun	Mélanie Ouellet
Céline Langlais	Mélanie Lévesque
Christian Madore	Ginette Mailloux
Manon Thériault	Micheline Pelletier
Gilles Beaulieu	Marie-Joëlle Côté
Projection 16-35	Noël Thériault

Sommaire :

Page 3-4-5 : Tout le monde veut aller au ciel
Page 5 : 50 ans et plus - À vendre
Page 6 : Chornique sur les normes du travail
Page 7 : Mention d'honneur - Dîner reconnaissance
Page 8 : Biblio
Page 9 : Centre d'accueil Partage - Effectif scolaire
- Cancer de l'Est
Page 10: Service incendie
Page 11 : Bal des Vampires
Page 12-13 : Chronique culinaire
Page 13: Opération capitation - Place de l'église
Page 14: Co-éco - Écocentres
Page 15: Centre femmes La Passerelle - Projection
Page 16: Commentaires du Trait d'Union
Page 17 : Prudence, prévention et culpabilité
- Distinction coiffure
Page 18 : Avis de convocation - Horaire d'ouverture
Page 19-20 : Commanditaires



Tout le monde veut aller au ciel, oui mais ...

Salutations à vous, Brûloises et Brûlois. Vous vous apprêtez à parcourir, en ce mois de novembre longtemps qualifié de mois des morts, le dernier article de ma chronique portant sur des moyens de dire adieu aujourd'hui. Si vous avez tenu bon jusqu'ici, je vous en félicite. Comme je le mentionnais dans le premier article, ce sujet nous concerne toutes et tous, car il nous touchera un jour ou l'autre soit par le décès d'un de nos proches ou soit par le nôtre. Et j'en conviens, le plus lointain possible qu'il se pointera le bout du nez, le mieux ce sera. J'ajoutais que ce sujet, bien qu'incontournable, ne plaît pas à tout le monde. Ce sujet, il n'est pas morbide. Il est plein de vie. Et vous savez quoi, prendre le temps d'y réfléchir, d'échanger et surtout de faire connaître son désir à ses proches, tout cela n'est que bénéfique. Cet exercice ne vous fera pas mourir plus tôt. Il aura l'avantage de rendre service car lorsque viendra le moment de vivre ce rite, une décision majeure aura déjà été réfléchie, prise et partagée. Il restera bien toutes les autres démarches à entreprendre lors du décès d'une personne.

J'ignore si je vous ai convaincu de l'importance de ce moment, celui de se rassembler pour dire adieu. Peu importe la forme, peu importe le lieu, peu importe les croyances, peu importe qui le présidera, ce temps est très important. Je l'ai vécu à plusieurs reprises personnellement lors de décès de mes proches. Professionnellement, j'ai présidé des rites d'adieu à maintes reprises. À chaque fois, cette étape marque un temps essentiel pour le processus du deuil. On dirait que l'on peut passer à autre chose par après. Lorsqu'il est bien fait et bien vécu, il demeure libérateur et aide la vie à reprendre ses droits. S'il n'est pas aidant autant qu'il aurait fallu, si la rencontre a été plutôt froide ou impersonnelle, si le contenu n'a pas rejoint les personnes en deuil, si on s'est trompé de nom en parlant de la personne décédée, si on a fait le procès de la société ou si on nous a parlé d'un voyage personnel plutôt que de nous entretenir de ce qui nous arrive, devons-nous en faire notre deuil? Ces exemples ne sont malheureusement pas fictifs, hélas!

Certaines personnes diront que nous n'avons pas de deuxième chance pour dire adieu. En fait, il est vrai que pour telle personne décédée, il s'agira de la première fois que l'on se réunira pour la saluer. Et qu'elle ne mourra pas une seconde fois. Par chance, une fois suffit! Cependant, j'ai déjà vu des situations où une deuxième rencontre de célébration est venue réparer la première qui n'avait pas été à la hauteur des attentes des proches. Autrement dit, il est possible de se reprendre et de vivre quelque chose d'autre qui permet de dire adieu autrement, selon le désir des personnes endeuillées. Il suffit simplement d'ajuster ses propos à la nouvelle réalité de la vie qui s'est poursuivie depuis.

Ce dernier article, puisque tout ce qui vit a une fin, se veut un peu plus personnel. Vous m'en excuserez, j'espère. Je me permets ici de vous faire part de mes convictions et de ma façon de les traduire concrètement lorsqu'une famille me donne le privilège et l'honneur de les accompagner dans ce moment ultime, puisque c'est ainsi que je le perçois. Tout d'abord, j'ai opté pour l'expression : rite d'adieu. C'est celui qui, à mon avis, traduit le mieux l'action qui se déroulera, sans heurter les sensibilités et les croyances qui varient. L'expression dit clairement de quoi il s'agit en empruntant des mots sans connotation religieuse qui pourraient offusquer certaines personnes. Le rite d'adieu pourra être religieux ou non, ou juste un peu, tout en étant spirituel. Tout dépend de la demande des proches.

Pour ce qui est du contenu, j'aime bien mentionner qu'il s'agit d'une rupture, d'un départ lorsque la mort a frappé. J'aime appeler les choses par leur nom. Je n'aime pas beaucoup les textes poétiques qui disent entre autres : «Ne pleurez pas, je ne suis pas mort...». Justement, si nous sommes réunis, c'est parce que la mort est passée dans la vie. Je n'aime pas non plus lorsque certains discours dans des églises nous invitent à nous réjouir trop rapidement car notre frère ou notre sœur serait plus vivant(e) que jamais. La résurrection est une chose. Mais c'est parce qu'il y a

la mort d'abord. Il faut du courage pour oser nommer la mort qui vient de s'immiscer dans une vie et dans tout un réseau. Dans un deuxième temps, on peut tenter d'y donner sens à partir de ses croyances, que ce soit grâce à la résurrection ou autre. Sans être triste à outrance, un regard lucide s'impose sur les faits, sur la réalité qui nous rattrape et nous réunit. Ne confondons pas les faits et le sens que nous tentons de leur donner. Pour réussir à donner du sens à ce qui n'en a pas, la mort, les religions peuvent être utiles. Mais il y a d'autres moyens qui s'offrent à nous. Ça, c'est une autre histoire.

Revenons au rite d'adieu. Ensuite, il y a la vie. Oui, elle continue pour nous. Heureusement! Différemment, autrement. Rien ne sera plus pareil, avouons-le, même si cela peut être douloureux pour un temps. Mais nous qui sommes présents à ce rite d'adieu avons la chance de poursuivre ce que nous avons commencé et ce que l'être aimé aimait. Profitons de ce moment pour en tirer quelques leçons de vie. Et là, l'espace pour aborder la suite peut être occupé de maintes façons. J'aime que le silence soit présent à un moment ou l'autre. Le silence me semble essentiel. Il y a de ces beaux silences qui disent mieux collectivement ce que bien des paroles pourraient tenter de dire. Qu'il y ait un moment de recueillement pour permettre à l'auditoire de s'unir pour vivre ce temps fort. Une belle musique ou un chant pour accompagner avantageusement ces moments importants. Il n'est pas nécessaire d'en avoir plusieurs. On peut se référer à Dieu ou à la vie, selon les croyances de la famille. Qu'il y ait possibilité de personnaliser cette rencontre me semble un atout majeur. Je laisse le choix aux familles de prendre part à un rite d'adieu personnalisé ou plutôt général. Presque toutes les familles rencontrées ont opté pour un rite d'adieu personnalisé. Et je les comprends. Mais comment cela est-il possible puisque je ne connais habituellement ni la personne décédée ni les membres endeuillés?

Une rencontre en personne ou au téléphone me permet de colliger des informations qui m'aideront à préparer une rencontre qui rejoindra les convictions et les désirs des proches. Chaque famille m'a avoué les bienfaits de cet échange. Il a permis à la confiance de se développer entre nous. Ce temps a permis aux proches de souffler

un peu en prenant une pause au travers de toutes les démarches reliées au décès. Et ce temps d'échange en est un pour s'arrêter et pour penser, pour apprécier ce qui a été vécu en présence de la personne qui s'en est allée. Une halte apaisante, quoi. Et cet échange me permet à moi de prendre le pouls des proches, de noter les principales caractéristiques de la personne décédée et d'entendre les désirs des uns et des autres. Et c'est à partir de ce moment-là que mon véritable travail commence, seul à ma table de travail.

Je n'ai pas abordé avec vous ce qui peut amener une famille ou une personne endeuillée à opter pour un rassemblement ou rien du tout, avant même de se poser la question du rite d'adieu. Ma chronique abordait surtout la dimension de célébration de la fin de la vie. Je me permets quelques lignes qui ne se veulent pas exhaustives. Tout d'abord, pour accepter qu'il y ait rassemblement suite à un décès, les personnes endeuillées doivent être prêtes à entendre les mots des autres, leur peine, leurs regrets. Parfois, la lourdeur de sa propre peine peut être un frein à recevoir celle des autres. Ensuite, il faut être à l'aise avec le fait de se faire voir en manque; oui, en manque de l'autre qui n'est plus. Cela peut se traduire par une grande douleur, par une colère, par une absence d'émotions. Et avouons-le, se montrer en deuil n'est certainement pas le moment où l'on est à son meilleur, comme on le dit. Vous le constatez, cette question fait appel à toute une gamme d'aspects à considérer. Heureusement, tout n'est pas toujours conscientisé. Mais c'est ce qui peut sous-tendre certains conflits dans certaines familles lors d'un décès. Des tensions peuvent apparaître suite à un décès alors que certaines personnes ont besoin de cet espace de rencontres et d'autres ne le veulent pas. N'oublions pas que les émotions sont souvent à fleur de peau. Si vous désirez voir comment j'aborde les questions du rituel et de l'importance de dire adieu ensemble, vous pouvez aller consulter mon blogue à l'adresse : mmailloux.wordpress.com. C'est gratuit!

Vous constatez que la question principale de ma chronique touchait à plusieurs points. J'ai tout fait pour qu'elle soit brève. Mais son importance et la multiplicité des aspects à considérer ont fait en sorte que j'ai hanté votre vie pendant cinq articles. C'est ainsi que prend fin mon incursion dans votre journal,



Prochaines activités Club des 50 ans et plus

dans votre univers. Il y a quelques mois de cela, un des vôtres, en apprenant le travail que je faisais, m'a proposé de mettre quelque chose par écrit pour vous présenter la situation actuelle du dire adieu. Je veux l'en remercier. J'ai hésité un peu avant de le faire car mettre par écrit représentait un défi pour moi. Même si je suis à l'aise de présider ces moments, même si j'enseigne et je donne des conférences sur le sujet, le médium de l'écrit m'a demandé temps et efforts. Je demeure plus à l'aise directement devant des personnes. Je peux ainsi voir les réactions, entendre les questions et y répondre de mon mieux tout en apportant les nuances qui s'imposent. Si ces quelques lignes ont pu éclairer ne serait-ce qu'une seule personne, mes efforts n'auront pas été inutiles. Merci également au journal *Le Trait d'Union* d'avoir ouvert un espace pour mes textes. Un sujet à prime abord pas trop vendeur, de la part d'un inconnu qui prenait place dans un journal qui a pour mission de transmettre des informations alors que moi j'amenais un temps de réflexion. Merci d'avoir osé accepter mes textes.

Il m'a fait plaisir de mettre mon expertise à contribution pour vous, gracieusement. Je l'ai fait aussi à la mémoire de mes deux grands-mères nées chez vous à St-Bruno, dont l'une était particulièrement attachée à son patelin. Elle m'en parlait souvent. J'ai le regret de ne pas lui avoir permis de retourner respirer l'air qui l'a vu naître et grandir. Cette Brûloise d'origine qui a marqué ma vie m'a beaucoup appris. Elle m'a beaucoup aimé et m'a beaucoup donné. À cause d'elle, je ne peux plus me demander ce qui peut bien sortir de bon et de bien d'un petit village comme St-Bruno-de-Kamouraska. Je le sais maintenant. Et je demeure convaincu qu'elle n'en n'est pas l'exception. Mes articles sont un peu comme si je lui donnais à mon tour, en passant par vous, femmes et hommes qui foulez le sol qu'elle a tant aimé.

Merci de m'avoir lu.

Mario Mailloux

Théologien et coach de vie,

Fier de ses racines brûloises.

Un merci aux personnes qui ont participé au rallye familial du 18 octobre dernier.

Novembre est le mois de renouvellement des cartes de membres. Les membres du conseil d'administration vous contacteront dans les prochaines semaines à ce sujet.

La prochaine activité sera un dîner reconnaissance qui aura lieu le 11 janvier prochain. Plus de détails dans le prochain journal.

Les anniversaires d'octobre :

10 Daniel Thériault
11 Myrtha St-Pierre
15 Gilbert Lagacé
16 Gérard Mignault
17 Régent Lagacé
19 Chantal Nadeau
24 Simon Beaulieu
31 Camilien Lizotte



Richard Caron

Président

À vendre

- | | |
|--|------------|
| - Scie Radial Dewalt 7730 | 250\$ |
| - 2 pneus d'été avec rim 1956014 | 20\$ /ch |
| - 1 pneu d'hiver 1856514 | 10\$ |
| - 2 sets de chaînes pour VTT ou tracteur | 50\$ / set |

Pour information:

Victor Thériault

418-492-7711

Chronique sur les normes du travail

Le paiement du salaire :

L'employeur a un mois pour remettre au salarié une première paye. Par la suite, le salaire doit être versé à intervalles réguliers ne pouvant pas dépasser 16 jours, ou un mois dans le cas des cadres. Les sommes excédant le salaire habituel, comme les primes ou les heures supplémentaires gagnées pendant la semaine qui précède le versement du salaire, peuvent être payées lors du versement suivant.

Le bulletin de paye :

L'employeur doit remettre au salarié un bulletin de paye lui permettant de vérifier le calcul de son salaire et des déductions. Ce bulletin doit contenir toutes les mentions pertinentes telles que : le nom de l'employeur, le nom du salarié, le titre de l'emploi, le période de travail qui correspond au paiement, la date du paiement, le nombre d'heures payées au taux normal, le nombre d'heures supplémentaires payées ou remplacées par un congé avec le taux qui s'applique, la nature et le montant des primes, indemnités, allocations ou commissions versées, le taux du salaire, le montant du salaire brut, la nature et le montant des déductions perçues, le montant du salaire net que le salarié reçoit, le montant des pourboires que le salarié a déclarés ou que l'employeur lui a attribués.

La tenue vestimentaire :

Un salarié ne peut pas recevoir moins que le taux du salaire minimum parce que les frais d'achat, d'usage ou d'entretien d'un vêtement particulier utilisé pour son travail ont été déduits de son salaire. Quand un employeur oblige ses salariés à porter un vêtement particulier, il doit le fournir gratuitement à ceux qui sont payés au salaire minimum. L'employeur doit fournir gratuitement à tous les salariés le vêtement particulier qui les identifie comme salariés de son établissement, par exemple une veste avec logo. Il ne peut pas exiger qu'ils achètent des vêtements ou des accessoires dont il fait le commerce.

La pause café :

La pause café n'est pas obligatoire, mais quand elle accordée par l'employeur elle doit être payée et incluse dans le calcul des heures travaillées.

Les repas :

Après une période de travail de cinq heures consécutives, le salarié a droit à une période de 30 minutes, sans salaire, pour son repas. Cette période doit lui être payée s'il ne peut pas quitter son poste de travail.

L'indemnité de présence d'au moins trois heures :

Le salarié qui se présente au travail à la demande expresse de son employeur ou dans le cours normal de son emploi et qui, finalement, ne travaille pas ou travaille moins que trois heures consécutives, a droit à une indemnité égale à trois heures de son salaire horaire habituel.

Le repos hebdomadaire :

Le salarié a droit chaque semaine à un repos d'au moins 32 heures consécutives. Dans le cas du travailleur agricole, son jour de repos peut être reporté à la semaine suivante s'il est d'accord.

Source : Les normes du travail

Mieux les comprendre pour mieux s'entendre,
Mai 2015

Site internet : www.cnt.gouv.qc.ca

Pour toute information :

Service des renseignements

Commission des normes du travail 1-800-265-1414

Diane Lebrun

Pour le Trait d'Union

Mention d'honneur

Le 30 septembre dernier, tous les élèves de l'école St-Bruno se réunissaient pour souligner la politesse remarquable de certains élèves à l'occasion de la remise de la première mention d'honneur pour l'année scolaire 2015-2016.



Maxime Pelletier (1^{re} année), Louis Alex Dumais (4^e année) et Émile Parent (6^e année) ont été mis en nomination pour l'obtention de ce prix.

Les grands honneurs ont été remportés par Émile Parent qui a su épater ses enseignants par sa politesse de tous les jours!

Félicitations à tous les élèves méritants!

La prochaine mention d'honneur sera attribuée à la personne qui se démarquera pour les efforts fournis aux tâches scolaires (à la maison et à l'école).



Les semaines précédant le 15 octobre, les enseignants et les professionnels de l'école ont porté une attention particulière aux efforts fournis aux tâches scolaires.

Ils ont convenu de mettre en nomination : Cassy Dumais, Alexis Dumais et Bastien Caron-Côté.

Alexis Dumais a remporté la mention d'honneur!

La prochaine mention sera offerte à l'élève s'étant démarqué pour sa persévérance devant les difficultés.

Bravo à tous les élèves et bonne chance à tous!

Mélanie Ouellet

École St-Bruno

Dîner reconnaissance

Dimanche le 16 novembre dernier, le Club des 50 ans et plus conviait ses membres et tous ceux et celles qui voulaient y participer, à un dîner reconnaissance afin de souligner de façon particulière l'apport de deux de ses membres pour leur implication au sein du Club.

Tout d'abord l'on soulignait l'implication de Mme Lucille Briand qui est membre du Club depuis 35 ans. Au fil des ans elle a occupé différentes fonctions : directrice, secrétaire et trésorière. Fait cocasse, selon les livres, Mme Briand a changé de noms à trois reprises passant de Mme Roland Lévesque à Lucille Lévesque et finalement à Lucille Briand. À croire que l'on revient toujours aux sources.

Et puis ce fut au tour de Mme Jacqueline Dionne Gagné qui elle est membre depuis 26 ans. Elle a elle aussi occupé différents postes passant de directrice à vice-présidence et finalement à présidente, poste qu'elle a occupé de 1998 à 2010.

Mme Anne-Marie Laurent, responsable du secteur Kamouraska leur a remis à chacune un présent. Félicitations à nos deux récipiendaires, vous méritez que l'on reconnaisse votre implication à la communauté.

Félicitations à M. Richard Caron et son conseil d'administration pour cette belle initiative, car il est important de reconnaître l'apport bénévole de ses membres et leur implication.

Constance Gagné

Pour le Trait d'Union

Exposition pour les jeunes enfants :

« Histoires de Océan »

Le réseau des bibliothèques du Bas St-Laurent, nous a fait parvenir une belle série d'albums jeunes sur le thème de l'océan. Nos tout-petits pourront à travers ces livres partir à la découverte, avec Blop le poisson, des fonds marins, des grottes sous-marines et des poissons de toutes sortes. L'exposition se termine le 1^{er} décembre, faites vite!

Nouveautés

Nous avons acquis plusieurs nouveaux livres pour enfants, ce mois-ci. Suffisamment pour combler leur appétit et stimuler leur imaginaire. Débutons avec les albums jeunes :

« **Petit cœur de cochon** » de Mélanie Giguère Gilbert. C'est l'histoire de Tortillon le petit cochon, qui se pose une grande question : son cœur est-il assez grand pour tout aimer? ». Magnifiquement illustré, thème accrocheur et bien adapté aux préoccupations des jeunes enfants. C'est une excellente idée cadeau pour le bas de Noël!

« **L'abécédaire horrifiant et gluant** (mais pas trop) » de Mélanie Perreault et Valérie Lachance. Chaque lettre de l'alphabet correspond à un personnage monstrueux bien connu. Les auteures s'amuse à les décrire avec beaucoup d'humour. Cet abécédaire met l'enfant en contact avec la poésie de manière ludique.. Les illustrations sont superbes. Mme Josée l'a déjà emprunté pour sa classe...

Depuis la rentrée scolaire, les enfants nous demandaient de compléter leurs bandes dessinées favorites. Il faut

dire que les BD ont la cote, chez nous. Quelle fut leur surprise lorsqu'ils ont aperçu les nouveaux volumes des collections suivantes :

Sept nouveaux volumes de la série « **Les légendaires** ». Cette BD créée par Patrick Sobral, nous raconte les aventures d'un groupe de héros dans un monde médiéval-fantastique.

« L'effet papillon », dans ce dernier opus de **Franky Snow**, il est à nouveau question de glisse et de sensations fortes mais surtout des sentiments qui lient des ados inséparables.

Eh les enfants! Bravez la savane jusqu'à votre bibliothèque, le tome 15 des **Dragouilles** est arrivé : « Les orangées de Johannesburg » Mais au fait, de quel endroit s'agit-il? Vient rencontrer un esprit maléfique, cuisine un bobotie et découvre bien d'autres attraits de cette ville palpitante de l'Afrique du Sud. Vous le saviez n'est-ce pas!

Tous ces livres ont été accueillis avec beaucoup d'enthousiasme jeudi passé (le 26 novembre), lors de la période d'ouverture de la bibliothèque destinée aux enfants de l'école.

On entendait des « Ah oui! Ça faisait longtemps que je le voulais celui-là » et des « Oh non! Il y en a plus ».

Surveillez, il y en aura d'autres le mois prochain.

Quel plaisir la lecture!

Diane Cardin
Responsable de la Biblio

Le Centre Accueil-Partage du Kamouraska est fondé

Effectif scolaire pour l'année 2015-2016

Le Centre Accueil-Partage du Kamouraska a tenu son Assemblée de fondation le 28 octobre dernier à St-Pascal où une trentaine de personnes étaient présentes. En effet, plus de trois années de travail ont permis au Comité d'Aide Alimentaire de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, au Comité Accueil-Partage de Saint-Pascal, au Comité d'entraide de Saint-Bruno de s'unir pour mieux desservir la population vulnérable de nos communautés. C'est maintenant deux points de services, l'un à l'est et l'autre au centre, qui offrent des activités de dépannage alimentaire et de cuisine collective.

Les membres du conseil d'administration élus sont :

- * Renée Dumouchel, déléguée du point de service Est
- * Angèle Dionne, déléguée du point de service Centre
- * Aline Hudon, membre actif
- * Gaston Pelletier, membre actif
- * Marie-Lyne Guignard, membre actif

Un merci particulier au Centre Femmes La passerelle du Kamouraska pour leur soutien tout au long du projet. Un merci également aux intervenants du CLSC des Aboiteaux pour leur appui. La précieuse contribution des bénévoles et la grande générosité des donateurs ont été soulignées.

Informations :

Céline Langlais

Danielle Morneau

Centre Accueil-Partage du Kamouraska

418-308-1008



1^{re} année : 7

3^e année : 7

4^e année : 3

5^e année : 5

6^e année : 2

* Il n'y a pas d'élèves en 2^e année.

1^{re} et 3^e années : Josée Pelletier

Aide pédagogique : Florence Lévesque

4^e, 5^e et 6^e années : Mélanie Ouellet

Anglais : Nancy Briand

Éducation physique : Annie-Claude Pelletier

Musique : Jacqueline Duval

Orthopédagogue : Évelyne Lessard

Directrice : Christine Bélanger

Psychoéducatrice : Sylvie Lavertu

Secrétaire : Mélanie Lévesque

Concierge : Joël Landry

**École Saint-Bruno – (418) 856-7053 poste 4710
(mardi matin, jeudi après-midi)**

**École Saint-Louis/Kamouraska – (418) 856-7054
poste 4711 (mardi après-midi, jeudi matin)**

**École Notre-Dame – (418) 856-7052 poste 4411
(lundi, mercredi, vendredi)**

Mélanie Lévesque
Secrétaire

Message du Service intermunicipal de sécurité incendie

L'automne s'installe et nous devons à nouveau combattre l'effet des températures froides sur nos habitations. Pour la majorité d'entre vous, votre résidence est munie d'un appareil de chauffage au bois. Avez-vous pris le temps de faire tout le nécessaire pour chauffer en toute sécurité?

La qualité du combustible est primordiale. Les essences de bois dur procureront un meilleur rendement calorifique pour la même quantité de bois que les essences de bois mou. Si vous chauffez avec du bois sec, celui-ci doit avoir été préparé l'année précédente et avoir suffisamment séché après l'avoir coupé et fendu. L'humidité résiduelle du bois de chauffage prêt à être utilisé doit se situer au maximum à 20%. Miser sur un appareillage à haute efficacité. En plus de consommer moins de bois, ils ont une meilleure empreinte écologique.

Annuellement, faites ou confiez le ramonage de votre cheminée. L'entretien complet de votre cheminée doit comprendre le passage d'une brosse du format de la cheminée sur toute la longueur, le retrait des suies à sa base et le nettoyage des conduits de fumée qui relie l'appareil à la cheminée. L'inspection visuelle des conduits et de la cheminée vous permettra de détecter tous corps étrangers. Vérifier également l'intégrité de l'appareil; déformation, détérioration, briques à feu endommagé, vitrocéramique cassée, etc. En cas de doute, faites inspecter votre poêle par un professionnel de l'Association des Professionnels du Chauffage (APC) ou contacter votre revendeur pour des pièces de remplacement.

Vous devez également respecter les dégagements sécuritaires de la fiche signalétique apposée sur l'appareil. Le guide d'installation vous renseignera aussi sur la compatibilité de l'appareil avec les différents produits de conduits de fumée et de cheminée préfabriquée ou de maçonnerie.

Vos cendres chaudes doivent être disposées dans un récipient à cet effet. Laissez-leur le temps de refroidir avant de les retirer de ce récipient. Des cendres chaudes peuvent conserver leur chaleur jusqu'à une semaine.

Contrairement à certaines croyances, il n'y a aucun bénéfice à faire « flamber » sa cheminée. Même qu'en certaines situations, le risque d'un incendie de structure est présent. Signalez tous feux de cheminée au 9-1-1 pour prévenir le Service de sécurité incendie.

En terminant, faites l'essai de vos avertisseurs de fumée et détecteurs de monoxyde de carbone. Au prochain changement d'heure, remplacer les piles par celles de type alcaline de grandes marques. Éviter les piles bon marché!

Source : *Christian Madore*
Préventionniste (en formation)
418-492-2312 poste 241



Cancer de l'Est

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu donner un petit don pour le cancer de l'Est. Nous avons pu amasser une somme de 665.80\$. Encore une fois mille mercis pour tout!

Je remercie aussi tous les bénévoles qui ont bien voulu donner de leur temps afin pour m'aider pour le porte à porte.

Ginette Mailloux
Capitaine du Cancer de l'Est